

Compte rendu tenant lieu de procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 21 avril 2022

Ce document est susceptible de modification par les élus. Celles-ci figureront sur le PV suivant.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Epannes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Epannes, sous la présidence de Monsieur Emmanuel EXPOSITO, Maire.

<u>Présents</u>: *Messieurs* CAILLE Joël, EXPOSITO Emmanuel, FAVRELIERE Jean-Claude, FREMENTEAU Bernard,

QUEMENER Pierrick, SALLARES Nicolas.

Mesdames DONIZEAU Dominique, GAUTIER Isabelle, GUIGNARD Chantal

Excusés: Mme RAVARD Armelle (pouvoir à Mme C. GUIGNARD)

Mme GALLOPIN Véronique

<u>Absents</u>: Mrs. BAUDOUIN Nicolas, BRISSEAU Pascal

Mmes MARTIN Stéphanie, RAMOS Ophélie

Soit 9 membres présents et 10 votants.

Madame GUIGNARD Chantal a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 8 avril 2022 a été approuvé totalement après correction d'erreurs matérielles dans le paragraphe abordant le sujet du cimetière.

L'ORDRE DU JOUR :

- Proposition d'achat de la parcelle AC 346/Lot n°49 Lotissement Les Jardins de Ribray
- DM Budget Principal Commune et Budget Annexe Lotissement
- Acquisition de la parcelle W327 auprès de la SAFER

D01.04.2022/1: Proposition d'achat lot n°49/AC 346 – Lotissement Les Jardins de Ribray

Une proposition d'achat de 32 880 € TTC a été reçue en mairie le 12 avril 2022, pour le lot n°49, parcelle cadastrée AC 346 d'une superficie de 548m² soit un prix de 60€ le m² par M. BAYLE et Mme MARTIN.

Adoptée à l'unanimité

<u>D02.04.2022/2</u>: <u>Décision modificative – BP Commune et BP annexe Lotissement « Quartier des Jardins de Ribray »</u>

Monsieur le Maire propose d'effectuer les ajustements suivants sur le Budget Principal de la commune et sur le Budget Annexe du lotissement comme suit :

1.Sur le BUDGET PRINCIPAL COMMUNE afin d'ouvrir des crédits nécessaires - pour régulariser des dépenses non budgétées

Section fonctionnement

Dépenses Chap. 67 Article 673 + 250,00€

Dépenses Chap. 011 Article 6156 - 250,00€

2.Sur le BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « Quartier des Jardins de Ribray » afin d'ouvrir des crédits nécessaires

- à régulariser une anomalie présente au compte 1382

Section Investissement

Recettes Chap. 13 Article 138 - 13 356,00€

Recettes Chap. 021 + 13 356,00€

Section Fonctionnement

Dépenses Chap. 023 + 13 356,00€

Recettes Chap. 75 Article 757 + 13 356,00€

Adoptée à l'unanimité

D03.04.2022/3: Acquisition de la parcelle W327 auprès de la SAFER

Par courrier en date du 1^{er} avril dernier, la SAFER propose à la commune d'acquérir la parcelle W327 (ancien n°W0068) au lieu dit Les Champs de Chaban Sud d'une surface de 1a47ca au prix de rétrocession de 1,00€.

Adoptée à l'unanimité

Questions et informations diverses

Commune

- Des flyers ont été distribués pour les administrés qui ne rentrent pas leurs poubelles chez eux, c'est formellement interdit par la loi en dehors des règles de gestion des déchets.
- Locatif : Suite à divers événements, Monsieur le Maire a demandé à ce que le bail du locataire du 232 rue des Tilleuls soit résilié au 18/04.

- Vente des peupliers : Une offre avait été reçue pour 4 500€ et une nouvelle a été reçue pour 5 200€. La date d'exploitation est à compter du 15/11/2022 après la récolte du maïs.
- Centre de loisirs : Pour les vacances d'avril, ils ont demandé le nettoyage du terrain de tennis pour une activité.
- Chasse : L'association de chasse demande à ce que les tontes des chemins de plaine soient réparties pour favoriser la nidification des oiseaux.

Cimetière

Le nettoyage du cimetière a été fait le 21/04 matin en présence des 2 agents communaux et de 13 bénévoles.

Commerces ambulants

Une fromagère de Taugon (17) s'est installée le samedi 23/04 devant la boulangerie et le commerçant pour la vente de poulets rôtis et de spécialités portugaises s'est installé sur la grande place avec les autres commerçants, le mardi 26/04.

Lotissement Les Jardins de Ribray

Suite à la rétractation de l'acheteur pour le lot n°40 du lotissement, la municipalité a décidé de baisser le prix de ce terrain de 8 000€ ce qui revient à un prix de vente de 17 000€ au lieu de 25 000€ (413m2 à 60€/m²). En effet, de gros travaux d'aménagement conformes à l'étude G2 sont à prévoir ce qui représente une plus-value de 15 000€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue le Jeudi 19 mai 2022

Nicolas SALLARES	Pascal BRISSEAU <i>Absent</i>	Joël CAILLE
Stéphanie MARTIN <i>Absent</i> e	Jean-Claude FAVRELIERE 1 ^{er} Adjoint	Bernard FREMENTEAU
Nicolas BAUDOUIN <i>Absent</i>	Ophélie RAMOS <i>Absente</i>	Dominique DONIZEAU
Pierrick QUEMENER 4 ^{ème} Adjoint	Isabelle GAUTIER	Armelle RAVARD Pouvoir à C. GUIGNARD
Véronique GALLOPIN 3ème Adjointe Excusée		

La secrétaire

Chantal GUIGNARD

Le Maire

Emmanuel EXPOSITO